

APPEL DE CANDIDATURES



MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'engagement personnel fait partie de vos valeurs?

C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

Représentez les membres de votre caisse et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement des communautés.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

Vous devez être membre de la caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec ou faire partie de l'un des groupes définis par la caisse.

➤ Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez la **Trousse d'information des personnes candidates** et le **formulaire d'avis de candidature** disponibles à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caissedevaldreuil-soulanges

7 postes en élection¹

- 1 poste pour le secteur spécifique de Hudson, Rigaud et Saint-Lazare
- 2 postes pour le secteur spécifique de Vaudreuil
- 4 postes pour le secteur spécifique de Vaudreuil-Soulanges

Profils idéalement recherchés

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : **comptabilité, développement durable, droit ou éducation;**
- **4-5 femmes** et **2-3 hommes** pour maintenir la parité;
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants :
 - **3** de 18-34 ans,
 - **2** de 35-49 ans,
 - **2** de 65 ans et plus;
- Un ou des membres représentant la diversité ethnoculturelle serait un atout.

Comment poser ma candidature?

C'est très simple.

Faites parvenir le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, dûment complété et votre **curriculum vitae** (CV) à l'attention du comité de Mise en candidature, **par courriel** : manon.laberge@desjardins.com

La date limite pour déposer votre candidature est le mardi 11 février 2025, 16 h 30.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **mardi 8 avril 2025.**

Pour toute information

Contactez M^{me} Manon Laberge au 450 455-7907, poste 759224

François Paquin, président du conseil d'administration

¹ La composition des groupes et le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration pourraient être différents si des modifications au Règlement intérieur de la caisse (RIC) étaient proposées par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale, le tout sous réserve de leur adoption. Le cas échéant, l'avis de convocation contiendra une mention à cet effet.